



Ville de Schefferville

ORDONNANCE 2021-04-21

OBJET : Réorganisation aux postes de fonctionnaires obligatoires en vertu de la *Loi sur les Cités et Villes* et de diverses autres lois du domaine municipal

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 8 de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* (L.R.Q., 1990, c 43, a.8), la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation peut nommer une personne pour administrer les affaires de la Ville de Schefferville;

ATTENDU QUE, la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a nommé M. Jean Dionne à titre d'administrateur de la Ville de Schefferville, à compter du 14 décembre 2020;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi concernant la Ville de Schefferville* (L.R.Q., 1990, c43), l'administrateur exerce les pouvoirs du conseil par ordonnance;

ATTENDU QUE madame Diane Cyr occupe déjà le poste de secrétaire-trésorière par intérim;

ATTENDU QUE les pouvoirs et devoirs du greffier sont décrits aux *articles 85 et suivants de la Loi sur les Cités et Villes*;

ATTENDU QUE les pouvoirs et devoirs du trésorier sont décrits aux *articles 97 et suivants de la Loi sur les Cités et Villes*;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 107 de la *Loi sur les Cités et Villes*, le conseil peut nommer une seule personne pour occuper les charges de greffier et de trésorier et que cette personne porte alors le nom de secrétaire- trésorier;

ATTENDU QUE monsieur le directeur général Nabil Boughanmi occupe déjà les postes de Directeur général et d'inspecteur municipal;

ATTENDU QUE les pouvoirs et devoirs du directeur général sont énoncés *aux articles 112 et suivants de la Loi sur les Cités et villes*;

ATTENDU QUE les pouvoirs et devoirs de l'inspecteur municipal sont décrits aux *articles 63 et 119 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, à l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales* et au *Règlement Q2, r 22 de la Loi sur la Qualité de l'Environnement*

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que l'administrateur agissant en vertu *l'article 8 de la Loi concernant la Ville de Schefferville*

Nomme madame Diane Cyr à titre de secrétaire trésorière de la Ville de Schefferville;

Confirme monsieur Nabil Boughanmi dans ses fonctions de directeur général et d'inspecteur municipal.

Adoptée à Québec le 25 avril 2021

Jean Dionne, administrateur